



ACHAT DE PETITES FOURNITURES DE BUREAU & PAPIER DE REPROGRAPHIE ET D'IMPRESSION

*Accord-cadre de fournitures courantes et services
Procédure adaptée
(Articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique)*

4 – ACTE D'ENGAGEMENT

Lot 2 – Papier de reprographie et d'impression

<p>ACHETEUR PUBLIC</p>	<p>SDEC ENERGIE Syndicat Départemental d'Energies du Calvados Esplanade Brillaud de Laujardière CS 7 5046 – 14077 CAEN CEDEX 5 ☎ : 02.31.06.61.61 Site Internet : www.sdec-energie.fr Profil acheteur : www.uamc14.org/sieecalvados</p>
------------------------	---

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI PASSE LE MARCHÉ

SDEC ENERGIE

Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 7 5046 - 14077 CAEN Cedex 5

Tél : 02 31 06 61 61

Site web : www.sdec-energie.fr

Contact: marches@sdec-energie.fr

Qualité du signataire du marché : M. le Président du SDEC ENERGIE

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur le Président du SDEC ENERGIE
- Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 7 5046 - 14077 CAEN Cedex 5

Désignation et adresse du comptable assignataire : communiqué au titulaire ultérieurement.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

L'accord-cadre a pour objet l'achat de petites fournitures de bureau et de papier de reprographie et d'impression.

Il est divisé en 2 lots. Le présent acte d'engagement porte sur le **lot 2 – Papier de reprographie et d'impression**.

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

ARTICLE 4 : ETENDUE DU MARCHÉ

L'accord-cadre est conclu avec un maximum :

Montant maxi annuel HT Pour le lot 2
2 500 €

ARTICLE 5 : ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

5.1 : Identification :

- Nom, prénom et qualité du signataire :
- Adresse professionnelle et téléphone :
- Personne référente pour la procédure :
Nom :
☎ :
✉ :



- Agissant pour mon propre compte,
- Agissant pour le compte de la société (*indiquer le nom et l'adresse*)

- Agissant en tant que mandataire d'un groupement d'entreprises : solidaire conjoint-solidaire
 composé des sociétés :

Nom de l'entreprise	Adresse du Siège social	Nom et qualité du représentant	Coordonnées
			Tél : Mail :
			Tél : Mail :

5.2 : Nature du groupement (le cas échéant) :

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

- conjoint avec mandataire solidaire OU solidaire

En cas de groupement conjoint avec mandataire solidaire, indiquer ci-après la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à réaliser :

Désignation des membres	Nature de la prestation	Répartition en %

5.3 : Engagement :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces contractuelles » du Cahier des Clauses administratives particulières (CCAP) qui fait référence au CCAG-Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations :

S'engage sans réserve à exécuter les prestations demandées aux conditions de prix indiquées ci-après* :

Les prix applicables sont ceux indiqués au bordereau des prix unitaires (BPU) du lot 2.

Les prix des autres articles ne figurant au bordereau des prix seront ceux du catalogue fournisseur en vigueur ou équivalent, diminués du rabais indiqué sur le bordereau des prix unitaires (BPU) du lot 2.

Les prix sont établis hors TVA et en tenant compte de toutes les sujétions possibles dont notamment le transport, le stockage, la manutention, l'emballage, le conditionnement, la livraison, etc. Ils tiennent compte également des frais généraux, des impôts et de toutes les taxes autres que la TVA.



Les prix comprennent la fourniture des produits, le traitement des commandes et les frais de port éventuels (dans le cas contraire, la plus-value pour les frais de port sera celle indiquée au bordereau des prix unitaires du lot 2).

Les prix sont révisables conformément au CCAP.

* L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 6 : MODALITES FINANCIERES

6.1 : Compte à créditer (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal) :

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

6.2 : Mode de règlement : Mandat administratif

6.3 : Délai maximum de paiement : Selon les règles de la comptabilité publique en vigueur, soit 30 jours à la date de la présente consultation.

6.4 : Comptable assignataire : communiqué au titulaire ultérieurement.

6.5 : Bénéfice de l'avance forfaitaire (article R2191-3 et suivants du Code de la Commande Publique)

Sans objet.

ARTICLE 7 : SIGNATURE DU SOUMISSIONNAIRE

7.1 – Signature par le titulaire individuel :

Nom, Prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature + cachet
.....	A.....	
.....	Le.....	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

7.2 – Signature en cas de groupement :

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(cocher la ou les cases correspondante)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis du SDEC ENERGIE et pour coordonner l'ensemble des prestations (joindre les pouvoirs en annexe du présent document),
- pour signer en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures de l'accord-cadre (joindre les pouvoirs en annexe du présent document),
- dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

- Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(cocher la ou les cases correspondante)
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis du SDEC ENERGIE et pour coordonner l'ensemble des prestations,
 - donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures de l'accord-cadre,
 - donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous.
(donner des précisions sur l'étendue du mandat),
-

Nom, Prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature + cachet
.....	A..... Le.....	
.....	A..... Le.....	

() Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente*

ARTICLE 8 : DECISION DU SDEC ENERGIE

La présente offre est acceptée : OUI NON

A Caen, le

DATE DE RETOUR DE L'ACCUSE DE RECEPTION :

